

PLANS COMMUNAUX D'AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUE DOUCE

Secteur : Meuse amont



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Les plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce ont pour objet d'identifier les problèmes de ruissellement et d'érosion à l'échelle d'un sous-bassin versant, puis de proposer des solutions via la mise en place ou le maintien d'aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, mares, bandes enherbées, etc.).

Bien que relativement simples à mettre en place, ces petits aménagements lorsqu'ils sont **placés stratégiquement** et **multipliés sur le territoire** jouent **un rôle majeur** dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.

TOUS ACTEURS

L'efficacité de l'étude repose sur :

- ↳ une **réflexion globale à l'échelle d'un territoire cohérent** : le bassin versant (et non à la parcelle),
- ↳ une **démarche collective** nécessitant l'adhésion au projet par un maximum d'acteurs concernés (agriculteurs, communes, ONF, etc.),
- ↳ **la concertation** entre tous les acteurs concernés afin d'aboutir à des solutions optimales.

L'HYDRAULIQUE DOUCE

Technique visant à gérer les eaux pluviales le plus en amont possible, pour favoriser leur infiltration lente et réduire les ruissellements et l'érosion, afin de **limiter les risques d'inondations et de coulées boueuses à l'aval**.



Mare



Fascine



Haie

AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER UN PATRIMOINE COMMUN



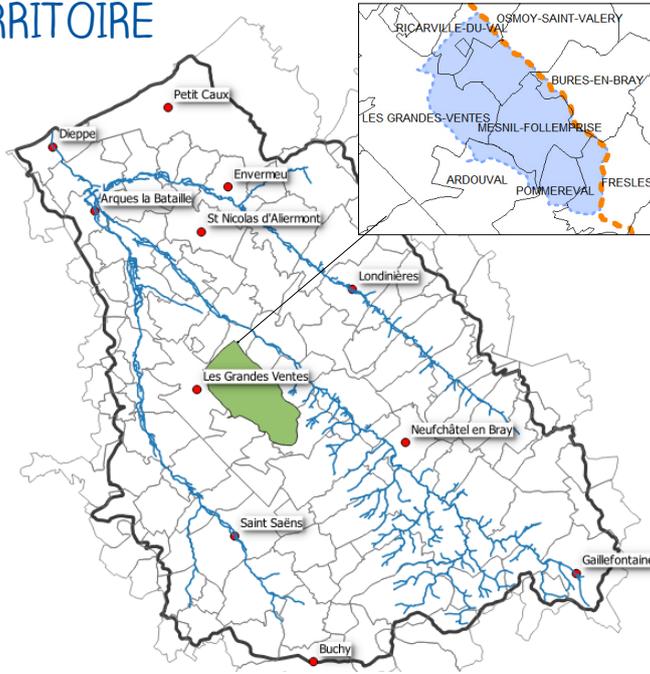
Les plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce s'inscrivent dans **une politique globale de gestion des inondations et de préservation de la qualité des eaux**, menée par le syndicat de bassin versant de l'Arques.

Le SMBV Arques assure un rôle de conseil technique auprès différents acteurs du territoire, afin que les risques inondation et pollution soient pris en compte à la fois en matière d'**urbanisme**, de **gestion des cours d'eau** et de **pratiques agricoles**.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Sur ce secteur, la surface cultivée est de 1 700 ha, soit environ 68% du territoire. Ce secteur subit un certain nombre de retournements de prairies au profit de grandes cultures, notamment dans les zones de pente.

Une des particularités de ce territoire est le massif forestier qui occupe 30% de la superficie. Celui-ci, géré par l'Office Nationale des Forêts, se situe sur le versant Ouest, entouré de part et d'autre par des terres agricoles.



SURFACE DE 2 500 HA.

8 COMMUNES :

FRESLES
POMMEREVAL
MESNIL-FOLLEMPRISE
ARDOUVAL
BURES-EN-BRAY
OSMOY-SAINT-VALERY
LES GRANDES-VENTES
RICARVILLE DU VAL

**ENVIRON 40 EXPLOITANTS
AGRICOLÉS CONCERNÉS**

Sur ce territoire, on observe deux types de sol, qui correspondent aux deux versants du vallon principal. Sur le versant nord-est, la craie est sub-affleurante, entraînant une bonne infiltration des eaux superficielles. Le versant sud-ouest, qui représente 80% du territoire, est composé essentiellement de limons et est donc beaucoup plus sensible à l'érosion des sols.

LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE :

1

IDENTIFICATION DES PROBLÈMES ET DES ENJEUX :

Collecte d'informations, expertise de terrain.
Recensement des dysfonctionnements.

2

PROPOSITIONS D'ACTIONS :

Identification des actions prioritaires.
Rencontres sur le terrain avec les différents acteurs.
Discussions afin d'aboutir à des solutions optimales compte tenu des intérêts de chacun.

3

PHASE ADMINISTRATIVE :

Estimations financières des projets.
Montage des dossiers de financements.
Enquête publique.

4

MISE EN PLACE DES AMÉNAGEMENTS :

Réalisation des travaux.

QUELLE PARTICIPATION ?

Les travaux d'aménagements d'hydraulique douce préconisés dans le cadre des PCAHD sont éligibles à l'obtention de financements de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du SMBV Arques.

MARES / FOSSÉS / TALUS

FINANCEMENTS : 80% AESN + 20% SMBVA

> RESTE 0% À LA CHARGE DE L'EXPLOITANT ET/OU PROPRIÉTAIRE

HAIES / FASCINES

FINANCEMENTS : 80% AESN + 10% SMBVA

> RESTE 10% À LA CHARGE DE L'EXPLOITANT ET/OU PROPRIÉTAIRE

Les travaux sont menés par le SMBV Arques et réalisés par une entreprise sélectionnée dans le cadre d'une procédure de marchés publics.

CONTACT

Camille GOUGEARD - Animatrice agricole

02 35 17 55 30 - 06 23 26 96 07- cgougeard@bvarques.fr

SMBV ARQUES - 7 rue du G^{al} Leclerc - 76270 Neufchâtel-en-Bray

02 35 17 55 33 - infos@bvarques.fr - www.bvarques.fr



www.bvarques.fr



Syndicat du Bassin Versant de
l'ARQUES

